

33e OPEN RAPIDE DE SEVRES

DIMANCHE 20 SEPTEMBRE 2026

Homologué Rapide FFE et FIDE - N° 72513

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

PRÉAMBULE

Le club d'échecs « Petit-Roque SVA » avec l'aide de la Mairie de SEVRES organise son trente-troisième Open d'Échecs le 20 septembre 2026. Il est ouvert à tout joueur licencié A ou B pour la saison en cours à la FFE ou disposant d'un FIDE ID auprès d'une autre fédération reconnue par la F.I.D.E. À défaut, une licence B auprès du club organisateur peut être prise sur Billetweb.

Cet Open est **limité à 90 participants**, dans le respect des règles sanitaires en vigueur.

ARTICLE 1 - DÉROULEMENT DU TOURNOI

- a) 7 Rondes – Cadence Fischer : 15 minutes + 5 s/coup.
- b) Lieu des rencontres : Salle Brimboration –
23 avenue de la division Leclerc – 92310 SEVRES
- c) Accueil des participants : Dimanche 20 sept. 2026 à partir de 9 h. Seront appariés à la ronde 1 tous les joueurs licenciés qui auront réglé leurs droits d'inscription et confirmé leur participation au pointage avant 9 h 45.
- d) Horaires prévisionnels des rondes :
R1 : 10h00 R2 : 11h00 R3 : 11h50 pause déjeuner
R4 : 13h30 R5 : 14h25 R6 : 15h20 R7 : 16h15
- e) Règles du jeu : Règles de la FIDE validées lors du 93^{ème} Congrès de Chennai et entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2023.
L'annexe A5 s'appliquera pendant tout le tournoi.

Au cours d'une partie, le premier coup illégal achevé sera sanctionné par l'ajout d'une minute à l'adversaire. Le second effectué par un même joueur mettra fin immédiatement à la partie.

Un coup illégal est achevé quand le joueur a appuyé sur sa pendule.

ARTICLE 2 - APPARIEMENTS ET CLASSEMENTS

- a) Mode : appariements assistés par ordinateur (programme PAPI v.3.3.8 / KWPapi).
- b) Système : Le système suisse - C04 FIDE
Le classement pris en compte est dans l'ordre, le Elo Fide Rapide, à défaut le Elo Fide classique, le Rapide national.
- c) Classement : d'après le nombre de points de parties obtenu (Gain : 1 point ; Nulle : 0,5 ; Perte : 0).
Départage des ex aequo : le Buchholz tronqué 2, puis la performance.

ARTICLE 3 - PRIX

La liste détaillée des prix du classement général et par catégories ainsi que les conditions d'attribution sera affichée avant le début de la quatrième ronde.

En tout état de cause, les joueurs ayant été appariés avec un ELO estimé ne pourront pas prétendre aux prix de catégories ELO.

Les prix ne sont pas cumulables.

ARTICLE 4 – FORFAITS

Si un joueur arrive avec un retard de plus de 15 mn après le démarrage effectif d'une ronde, il perdra la partie par forfait.

Tout joueur faisant forfait sans prévenir ne sera pas apparié à la ronde suivante. Deux forfaits, consécutifs ou non, entraînent l'exclusion du tournoi. Tout forfait non justifié pourra faire l'objet d'une demande de sanction auprès des instances fédérales.

ARTICLE 5 - DROITS D'INSCRIPTION

Adultes : 20 € sur le site Billetweb

Jeunes : 15 € sur le site Billetweb

Les joueurs titrés paient leur inscription et ne sont donc pas invités.

Le paiement valide l'inscription.

Pas d'inscription sur place.

ARTICLE 6 - ARBITRAGE

Arbitre principal : M. Stéphane GOBERT, Arbitre International

Arbitre assistant : M. Eric LARZILLIERE, Arbitre Fédéral Match

Toute réclamation concernant une ronde doit être formulée avant le début de la ronde suivante auprès de l'arbitre principal.

ARTICLE 7 - LA PARTIE TERMINÉE

Après chaque partie, le gagnant (ou le joueur ayant les blancs en cas de partie nulle) vient donner le résultat de la partie à la table des résultats. Les joueurs remettent les pièces en place. Les pendules devront être rapportées à la table de l'arbitre à la dernière ronde.

ARTICLE 8 – DROIT À L'IMAGE

Du fait de son inscription, chaque joueur, ou son représentant légal, consent aux organisateurs l'utilisation de son nom et de son image.

ARTICLE 9

Tous les participants s'engagent à respecter ce règlement intérieur.

L'ARBITRE PRINCIPAL
M. Stéphane GOBERT

L'ORGANISATEUR
M. Marc SAGUIN